

Pè lè z'èpeteau

Autor(en): **Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 24

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

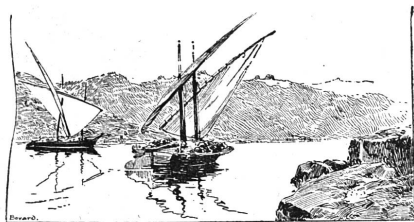
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



RÉPONSE A L'ARTICLE

« A QUI DE RÉPONDRE »

1° Les nombreuses publications parues à l'occasion des centenaires vaudois de l'Indépendance et de 1803 ont beaucoup parlé du drapeau vaudois, ou plutôt des armoiries vaudoises.

Dans sa première séance du 16 avril 1803, le Petit Conseil proposa au Grand Conseil pour couleurs le vert et le blanc et pour sceau un champ vert clair et blanc divisé en deux bandes, deux mains jointes tenant une épée surmontée d'un chapeau de Guillaume Tell ; devise : *pro libertate et fœdere*.

Cette proposition fut rejetée.

Immédiatement après et dans la même séance, un nouveau projet fut présenté et adopté par le décret suivant :

Le Grand Conseil du Canton de Vaud
décrète :

1° Les couleurs du Canton de Vaud sont le vert clair et le blanc.

2° Le sceau du Canton de Vaud aura pour empreinte, conformément au modèle présenté, un écusson coupé en deux bandes vert et blanc. Dans le champ, on lira LIBERTE ET PATRIE et au-dessus de l'écusson, sur une bandelette flottante, on lira CANTON DE VAUD.

C'est peu clair et peu héraldique.

Les anciennes armes du Pays de Vaud représentaient trois collines vertes sur un champ d'argent. Ces trois collines abaissées et nivelées ont donné la partie inférieure de l'écusson actuel du Canton de Vaud (Verdeil).

Un vitrail du seizième siècle de l'église de Brou, près Bourg-en-Bresse (dont une reproduction se trouve dans l'église de Moudon), donne comme armoiries du Pays de Vaud un fond blanc avec montagne noire.

Le vert, qui apparaît dans nos écussons cantonaux suisses avec St-Gall, était la couleur favorite des partisans du nouvel ordre des choses. En 1780, l'avant-veille de la prise de la Bastille, le peuple de Paris assemblé sous les marronniers du Palais Royal, adoptait, sur la proposition de Camille Desmoulins, « le vert, couleur de l'espérance, comme signe de ralliement ». L'orateur, raconte Mignet, attache une feuille d'arbre à son chapeau, tout le

monde l'imité ; les marronniers sont presque dépouillés de leurs feuilles.

Les patriotes vaudois adoptèrent cette couleur et la portèrent avec ostentation dans les fameux banquets où l'on chantait « Ça ira », et où l'on toastait en faveur de la « grande nation ». Si bien que cette couleur fut déclarée séditieuse par LL. EE.

Mais le vert devint toujours plus la couleur à la mode.

Bergier-Lemaire écrivait à La Harpe le 24 janvier 1798 : « La proclamation de Ménard et Desportes a produit tout l'effet que nous en attendions. Arrivée hier à 7 heures, demi-heure après elle a été connue de toute la ville et aussitôt la cocarde verte a été placée sur plusieurs chapeaux couvrant des têtes influentes. Ce matin, le Deux-Cent en corps s'en est paré et a été imité par la généralité des citoyens. »

Et dans le *Journal officiel* du 15 pluviôse an VI (3 février 1798), nous lisons :

« Hier à la pointe du jour, le drapeau vert flotait sur la maison où s'assemblent les membres du Comité de Réunion ; on y lisait : *République Lémanique*. Le vert, comme on sait, était la couleur de Guillaume Tell, Stauffacher et Melchthal : c'est aussi l'emblème de l'espérance que doit avoir une république qui naît sous les auspices de la grande nation. »

Où l'auteur de cet article a-t-il appris que le vert était la couleur de Guillaume Tell ? Mystère. Cette idée, qui avait peut-être cours dans le peuple, explique la vogue de cette nuance que nous aimons voir, à côté de la couleur blanche, sur notre écu vaudois.

* * *

2° La syllabe *ens*, qui termine plusieurs noms d'endroits, est le suffixe german *ingen*, traduit en latin par *ingis*, devenu dès le neuvième siècle *ens*, *eins*, *enges*, *anges*, *inge*, quatre formes qui ont chacune leur région : de Fribourg à Echallens, l'on rencontre Sullens, Boussons, etc. ; *ins* au sud de l'Aubonne : Prangins, Bursins ; *in* à Neuchâtel : Marin, Vermondin ; *inges* à Genève : Pressinges, Puplinges ; *anges* dans la vallée de la Broye et près de Morges : Auboranges, Martherenges, Préverenge. Ces noms sont, disons-nous, la forme allemande de *ingen*. (D'après Jaccard : Topognire.)

3° Villard ou Villars, *Velars* (Velâ en patois), nom de nombreuses localités de la Suisse romande, suivies souvent d'un nom propre généralement german ou composé avec ce nom qui est celui du fondateur ou premier possesseur d'un fonds.

Du latin *villare* : réunion de villas, de fermes ; le *d* et le *s* sont des lettres parasites qui apparaissent de bonne heure. Ainsi on trouve un Willelmus de Villard en 1255.

Villaret est un diminutif de Villars.

Villars devient Villiers dans le Jura bernois. (D'après Jaccard : Topognire.)

RECTIFICATION

Cheseaux. — Un malentendu dans mes renseignements a fait croire que l'écusson, décrit dans le numéro de samedi dernier du *Conteur*, avait été adopté. Ce projet, qui paraissait être bien accueilli, a été abandonné pour admettre un écu de gueules au chef d'argent, sur le tout gironné azur et argent.



PÈ LÈ Z'ÈPETEAU

QUAND on è bin mau fotu, qu'on è tot cadiquo, tot badzo, tot moindro, tot treint, qu'on canfâre dein son lhi quemet de la soupa que borbotte, eh bin ! n'è pas l'embarra, mâ on è dâi iâdzo tot conteint de trovâ pè l'èpeteau cauquon que vo soigne et que coudhie vo guéri. Ao bin, se lâi a pe rein à fère, à no bailli po rein on beliet po lo cemeti. Tot parâi, lâi a pas à repipâ, vo soignant adrai bin dein lè z'èpeteau, principalement tandu la guerra iô s'èin è passâ de totè lè sorte et bin dâi z'autro avoué.

Stausse que vo vu dere sè sant passâie dein on èpeteau de pè Paris iô lè tsapplia-brè, lè tsapplia-tsambe l'ant z'u pas mau à fère stau z'an passâ.

Pequatiûdra, de pè Malapalu, s'ètai eingadzî peindeint la guerra dein ellia compagni que lâi diant la légion étrangère. Faut dere que l'ètai on coo que tot lâi ètai bon, lo mau et lo bin, mâ principalement lo mau. L'avâi fé la guerra contre lè z'Allemand et preteindâi qu'èin avâi ètèti on rido moui.

Cein m'èbahie pas tant : ne pouâve dza pas lè cheintre quand l'allâve à l'écoula. Sè pas se cein lâi avâi portâ bounheu, mâ vo djûro que l'avâi adi passâ eintremi dâi bâle sein ein reçâidre pî la quuva de iena. L'avâi z'u quauque dzo de condzi. Desâi que l'ètai po pouâi rëcourâ lè bâodéron dâi tranchées. Et pu l'avâi z'u einvya de revèrè son Malapalu. Mâ n'ètai pas venu bon et crôûte leinga lâi ètai vegnâ.

Onna demeindze la vèprâ, lè dzouveno lo coienâvant po cein que l'avâi demorâ quauque teimps à Paris. Lâi desant po lo tsecagnî :

— Quemet a-to pu resta pè Paris ? Noutron monsu l'incourâ no dit que Paris l'è onna Babylone. (Ellia Babylone l'ètai onna vela dâi z'autro iâdzo que l'ètai pllienna de cotiein.)

— Onna Babylone ! que repond Pequatiûdra, vo garanto que lâi a pas mé de crôûte guieux à Paris qu'à Malapalu !

* * *

Et Pequatiûdra s'è reimmôdâ po la guerra. Sti coup, n'a pas z'u atant de tchance, et on biau dzo s'è reveilli à l'èpeteau avoué la tita que lâi écarfâlâve. Peinsâvo vâi, assebin ! L'avâi reçu on melion que lâi avâi devourâ la mâiti de la tita derrâi et coffèi la cervalla. Mâ lè chirurgien, quemet ie diant âi tsapplia-brè per lè, sant dâi tot fin. Lâi ant sailliâ la cervella, l'ant plliemâie quemet on pllionne onna truffye boulâita, l'ant messa godzi quauque dzo dein de l'igüe que l'avâi de la sau po ne pas que lè motse l'aulant cailli. Adan lo mâidzo l'a de à Pequatiûdra :

— Te sâ, on tè dèfeind de sailli dau pâilo dèvant qu'on l'ausse rabètsi on bocan la cervalla dein la boula. Cein n'arâi pas bouna façon.

Mâ Pequatiûdra n'a rein voliu oûre. S'è bo et bin sauvâ ! Iô vaitèc què quauque dzo apri, lo mâidzo lo reincontre et lâi dît dinse :

— Quemet ! l'è tè, Pequatiùdra, que tè prominne sein ta cervalla ! Vein avoué mè la queri.

— Na, repond Pequatiùdra, n'ein è pe rein fauta. M'ant met dein lè tambou.

* * *

N'eimpatse que Pequatiùdra l'a faliu retornâ à l'èpèteau po onna bougreri quemet l'autra. N'avâi pas pi tant de mau et lo tsapplia-brè l'amâve bin et lo pregnâi avoué li ti lè coup que faillâi fère n'opérachon — quemet desâi — po teni lè tsambe et reportâ lè malâdo.

On coup, lo mândzo l'avâi z'u 'n'opérachon dians-trameint casuel. L'avâi eimpougnî lo malâdo, et sé pas cein que lâi avâi pas rongnî : dautrâi tsambe, dou bré, lo fédzo, lo félin, la mâiti dâi boui et lo resto. Quand l'eut bôtî, ie crie :

— Pequatiùdra, tè faut remettre lo malâdo dein son lhi.

Pequatiùdra vouâite clli l'affère et fâ dinse âo mândzo (l'è veré que Pequatiùdra n'avâi min de cervalla !).

— Mâ, dite-vâi, monsu lo mândzo, lo quin de clliau bocon faut-tè remettre dein lo lhi ? Sant asse gros l'on que l'autro !

Marc à Louis, du Conteur.

COUP DE FOUDRE ET COUP DE THÉÂTRE

Respectueusement dédié à M. A. Balli.

I

L'HOMME étant tout au plus un animal supérieur, il serait prétentieux d'affirmer qu'il est un animal parfait, cependant, je ne crois pas manquer à la vérité en assurant que le héros de mon récit est, lui, un parfait animal. D'ailleurs, vous en jugerez.

Il y a 24 ans, lorsque le moment était venu de baptiser notre homme, alors bébé, ses parents avaient décidé de l'étiqueter d'un nom qui contienne à la fois de la rudesse, de l'élan et de la poésie. On hésita longtemps entre Achille, Hercule, Annibal et Nabuchodonosor, mais enfin, pour satisfaire au désir d'une tante admiratrice d'Attila, roi des Huns, on accepta d'appeler le nouveau-né Attilo.

II

A l'époque où commence la présente histoire, Attilo revient de Milan. Le costume impeccable, le pli du pantalon irréprochable, les souliers cirés, il se pavane. C'est un jeune homme riche, plein de fatuité, traitant les femmes à la légère, se vantant d'en être adoré sans toutefois s'attacher à elles. Bon garçon, il a le cœur sur la main et l'esprit probablement dessous, car on n'en distingue pas chez lui. Plus on l'examine, plus on comprend son succès auprès du beau sexe. En effet, ce qui attire les âmes à lui, c'est 1° une superbe trousse de voyage, 2° deux magnifiques valises ornées de monogrammes gros comme ça !... je vous l'assure : gros comme ça ! Pour l'instant ces belles choses gisent à ses pieds, sur la plate-forme d'un tramway lausannois. Attilo rêve. A côté de lui, une jeune fille le regarde. Attilo, jouant l'indifférence, la regarde aussi. Ils se regardent. Elle, prend le coup de foudre. Lui, prend ses bagages, saute sur le trottoir et s'éloigne chargé, les bras tendus, en se retournant de temps à autre.

III

Au soir tombant, Attilo est demandé au téléphone. La demoiselle coup de foudroyée le prie de se rendre au « Central ». Il y court, il arrive, il entre, il la voit. Ils se déclarent leur affection mutuelle. Ils se pressent les mains. Lui, fou de joie, se passionne. Il implore un baiser, un seul. Elle répond par un non et par son nom :

— Je me nomme Colette, dit-elle, au revoir, revenez si vous le désirez.

Et ils se quittent.

IV

Le jour suivant, Colette éplorée se présente à son Attilo.

— Mon âme, qu'avez-vous ? s'écrie celui-ci.

— Ah ! Monsieur, je ne puis payer ma robe, et ma couturière va me la reprendre ! Tenez ! Je vole me précipiter au lac !

— Non ! Horreur !... Combien vous faut-il ?

— Soixante francs.

— Les voici.

Et Attilo étale l'argent avec le « geste du semeur ».

— Merci, monsieur.

— Embrassez-moi, au moins.

— Voilà...

— Oh ! pas sur le front, voyons ! Venez...

— Non, laissez-moi, Monsieur.

Et ils se séparent.

V

Les mois s'écoulent. Colette, introuvable, doit être loin. Attilo n'ose pas s'avouer que l'on s'est moqué de lui. Dans le but d'oublier ses déboires, il travaille. Il devient docteur en droit. Alors il s'ennuie. Mais soudain, un beau matin, par une pluie battante, Colette réapparaît. Elle s'excuse de sa longue absence, couvre de baisers la tête parfumée d'Attilo, éternue à cause de la pommade, le saisit par le cou, lui caresse le bout des oreilles, lui lisse les cheveux, le dorlote, le cajole, l'endort et ainsi se fait pardonner son brusque départ. Attilo ferme les yeux, sourit et nage dans le ravissement. Il soutient à ses amis qu'il n'est pas le moins du monde amoureux, ce qui ne l'empêche pas de se lever à minuit, de s'asseoir en chemise à la fenêtre, de pleurer d'attendrissement en s'entretenant avec les étoiles et la lune. Il considère Colette presque comme une fiancée.

VI

Un après-midi, Attilo mande la femme de chambre :

— Mademoiselle, lui dit-il, si Colette vient, dites-lui de m'attendre ici. Vous l'introduirez dans cette pièce, vous l'installerez sur le canapé, vous lui offrirez de ma part du thé et des gâteaux. Vous vous mettez à ses ordres et vous serez gentille. Hier, vous l'avez gâtée. Faites de même aujourd'hui.

— Oui monsieur.

Attilo s'en va, impatient d'être de retour auprès de la bien-aimée.

Une heure plus tard, son travail est enfin terminé. Attilo regagne rapidement son domicile, monte les escaliers quatre à quatre, arrête la domestique :

— Colette est-elle venue ?

— Oui monsieur.

— Où est-elle ?

— Partie pour Paris. Elle a emporté la trousse de voyage et les valises.

— Comment, les valises ?

— Oui monsieur, les valises.

— Mais, sapristi ! elles m'appartiennent, ces valises !

— Je m'imaginai que vous l'aviez autorisée à s'en servir.

— Jamais de la vie ! Songez donc : mes valises ! Ah ! la coquine ! elle m'a cambriolé pour 800 francs !

Attilo le conquérant, furieux, enragé, blessé, dégringole et gravit 29 fois les six étages de la maison, pour calmer ses nerfs, puis il se jette sur son lit d'un mouvement si brutal qu'il déchire ses bretelles !... des bretelles de 3 francs 50.

VII

Depuis cet événement Attilo tâche de se consoler : « Bah ! soupire-t-il, elle me chérissait trop, cette enfant ! elle n'a pas pu supporter l'idée de me quitter sans garder un souvenir de notre amour ! C'est compréhensible, en somme ! »

Le malheureux n'a jamais admis que cette femme ne l'avait pas aimé et que l'on s'était payé sa tête.

— Ah ! oui : l'on s'était payé sa tête, et qui sait ? ce n'était peut-être pas la dernière fois.

André Marcel.

Le ramasseur de « mégots ». — Dis donc, Jean, je te vois continuellement suivre M. X., conférencier.

— Pense donc, il donne des conférences contre l'abus du tabac et dans les milieux où il parle, tout le monde jette son cigare !

Question d'à côté. — Quelle différence il y a entre un train et une gare ?

— Le train se rend de gare en gare et la gare ne se rend pas !



L'ABBAYE DES « BOCANS »

Croquis grandsonnois.



part les enterrements, écrit-on de Grandson au Journal d'Yverdon, l'abbaye est la seule occasion souvent où nos bourgeois se rencontrent, aussi il en vient d'un peu partout. Il y a les anciens et les nouveaux bourgeois. Les anciens, ceux qui descendent de familles de vieille souche dont les noms sont intimement liés à la vie de la ville et de la contrée. Puis les nouveaux qui portent des noms qu'on prononce difficilement et qu'on écrit plus difficilement encore. Ils ont acquis droit de bourgeoisie pour quelques louis d'or et nous arrivent de la rude Bochie, de l'Arménie martyrisée de la belle Italie. Il y en a même un dont on n'a jamais su au juste d'où il nous était tombé, peut-être du pays mystérieux des... Alexandre !

Chaque famille avait ses traditions d'hospitalité et à telle table se retrouvaient toujours, d'année en année, les mêmes convives. Le menu aussi du grand dîner du samedi ne variait guère. Chez telle famille, on dégustait « le facon » qui n'avait de réelles qualités que si la feuille de chou venait du jardin Despland. Il y avait aussi la fameuse salade pommée du Montauban, laquelle était apportée en grandes pompes le vendredi soir... et qui était largement rendue le lendemain, par l'envoi, pour le « dix heures », d'un plat de jambon garni de persil et de petits cornichons. Quant au jambon lui-même le choix en était tout un poème ! C'était le bon vieux temps des diligences ; ces traditions s'oubliaient, se perdent, s'abandonnent, par le fait de la disparition de ces vieilles familles ou la dispersion de leurs descendants.

La narration des souvenirs va son train et en voici un. Une année, le grand François fut roi du tir. Passe encore de trinquer, mais trouver le centre de la cible à son âge — il avait bien 75 ans — on n'en revenait pas. Il fallut bien se rendre à l'évidence quand, à la troisième demande, le marquis montra pour la troisième fois le drapeau blanc, auquel il imprima même un mouvement circulaire pour marquer qu'il s'agissait d'un coup bien cent d'un beau « 20 ». On leva la mouche, percée à quelques millimètres du centre. Le conseil s'assembla, vérifia, échantillonna et dut proclamer roi le grand François. Les deux demoiselles d'honneur lui crochèrent sur le cœur le bouquet traditionnel, lequel était si volumineux cette fois qu'il n'en pouvait tourner la tête. On lui fit fête et le cortège du roi s'arrêta à toutes les pintes où de nombreuses douves furent séchées. Mais voilà qu'on apprit le lendemain que c'était un autre qui avait tiré dans la cible du grand François pour lui faire l'honneur d'un fameux chapelet d'or qu'il avait ambitionné toute sa vie !

La dame qui vendait les cocardes avait une gracieuse attention et décorait de fleurs et de ruban la fontaine aux armes parlantes de la Compagnie des Mousquetaires. Maintenant, la décoration florale est au balcon de notre palais communal : elle est encore, lecteurs admirez-la en ce beau mois de mai « mois des fleurs, mois charmant, mois vermeil des roses ».

La guerre et les tracasseries de nos hautes sociétés balistiques ont fait déplacer le centre de notre abbaye grandsonnoise ; il nous en reste au moins un cortège.

Le cortège !... il a manqué de partir pour les Tuileries, fanfare en queue, mais une manœuvre savante l'a heureusement remis sur le bon chemin.